



Règlement relatif à l'octroi d'une prime pour l'achat d'un vélo pour adulte (électrique ou non)

Article 1er : d'octroyer, à partir du 1^{er} mai 2021, une prime communale pour l'achat d'un vélo électrique ou non.

- Ne sont visés que les vélos pour adultes motorisés électriquement ou non.
- Ne sont pas visés les vélos pour enfants, les vélos à deux places (tandems), les tricycles, cuistax, trottinettes et trottinettes électriques, ne rentrant pas dans une logique de mobilité verte.

Article 2 : Sous peine d'irrecevabilité, la demande doit être introduite à l'aide du formulaire ad hoc fourni par l'administration dûment complété par le demandeur.

Ce formulaire doit être accompagné de la facture originale émise par un professionnel du secteur mentionnant le nom et l'adresse du demandeur, ainsi que le type exact de vélo et une copie recto-verso de la carte d'identité.

La demande sera acceptée que si la facture est postérieure à la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

Article 3 : Seules deux primes par ménage seront octroyées.

Article 4 : Les bénéficiaires de la prime doivent remplir les conditions suivantes :

- Être une personne physique domiciliée sur le territoire de la Commune de Lens ;
- Être majeur ;
-

Article 5 : La prime est fixée:

- à 10 % de la valeur d'achat du vélo avec un maximum de 25 € pour un vélo classique.
- à 10% de la valeur d'achat du vélo motorisé électriquement avec un maximum de 100 €.
-

Article 6 : d'octroyer la présente prime jusqu'à épuisement du crédit budgétaire annuel.

Adopté par le Conseil communal en séance du 26 avril 2021.

Pour la Commune de Lens,

Le directeur général,
M. Mathieu MESSIN



La Bourgmestre,
Mme. Isabelle GALANT



**DEMANDE DE PRIME A L'ACHAT D'UN VELO POUR
ADULTE MOTORISE ELECTRIQUEMENT OU NON.**

Données relatives au demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse

Téléphone :

Adresse mail :

N° de compte :

N° de registre national : . . -

Données relatives au vélo

Modèle :

Prix d'achat TVAC :

Date d'achat :

Documents à joindre

- Copie de la facture d'achat avec mention du nom et de l'adresse du demandeur – Datée de maximum 6 mois.
- Copie recto/verso de la carte d'identité du demandeur.



Aude Vanerck : 0478/79.45.89



[Commune de Lens](#) @ socioculturel@commune-lens.be

Administration communale de Lens

Place de la Trinité, 1

7870Lens

Dater et signer :

www.lens.be

065/220.410 - 065/220.432